

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 21 NOVEMBRE 2019 -

DÉCISION N° 19 - 08 - 070

Le bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 2 juillet 2019 s'est réuni le jeudi 21 novembre 2019 à partir de 16 heures 30 au SDIS, sis 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Présents :

- Georges ZIEGLER (Président)
- Marianne DARFEUILLE (Vice-présidente)
- Claude LIOGIER (membre du bureau)

Excusés :

- Georges DRU (Vice-président)
- Claude GIRAUD (Vice-président)

Décision 2 : L'avenant au marché de travaux d'extension du magasin général.

Cet avenant au lot numéro 6 : « *Electricité – courants faibles* » a pour objet de prendre en compte la modification suivante :

Travaux en moins-values car non réalisés pour un montant de 10 445 € hors taxes.

Travaux en plus-values pour un montant de 2 989 € hors taxes (déplacement de prises, reprises de câblages...).

Le montant global de cette modification représente ainsi une moins-value de 7 456 euros HT (8 947,20 € TTC), ce qui représente une diminution de 18,08 % du montant HT initial du marché qui passe de 41 233 € HT (49 476,60 € TTC) à 33 777 € HT (40 532,40 € TTC).

**Vu le rapport présenté par le Président,
Le bureau prend la décision suivante :**

Article unique :

Le bureau du conseil d'administration approuve le projet d'avenant au marché de travaux d'extension du magasin général concernant le lot n° 6: « *Electricité – courants faibles* » et autorise le Président à signer le document joint en annexe.

Décision adoptée à l'unanimité.

Le Président du conseil d'administration
du Service départemental d'incendie et de secours
de la Loire



Georges ZIEGLER